

Déclaration déposée le 27/01/2026	
Par :	CONCEPT ENERGY Représentée par Monsieur GARREAU Mickael
Demeurant à :	846 RTE DE CASTELNAU SUR GUIPIE 33580 ST VIVIEN DE MONSEGUR
Sur un terrain sis à :	42 Rue des 3 Cantons 57530 RAVILLE Cadastré section 33 parcelle 58
Nature des Travaux :	Installation de panneaux photovoltaïques

N° DP 057 563 26 00003

ARRETE municipal n° 006/2026

Le Maire de la Commune de RAVILLE

VU la déclaration préalable présentée le 27/01/2026 par CONCEPT ENERGY,

VU l'objet de la déclaration :

- pour l'installation de panneaux photovoltaïques ;
- sur un terrain situé 42 Rue des 3 Cantons à RAVILLE (57530) ;

VU le Code de l'Urbanisme, notamment les articles L.421-1 et suivants, R.421-1 et suivants,

VU la Carte Communale de la Commune de RAVILLE approuvée par délibération du Conseil Municipal en date du 04/09/2003, révisée le 15/06/2009, le 02/05/2012,

VU le règlement national d'urbanisme,

VU la cartographie de l'aléa retrait - gonflement des argiles dans le département de la Moselle du 19 Novembre 2020, établie par le BRGM, et situant le terrain en secteur d'aléa moyen ;

VU les plans et documents joints à la déclaration susvisée,

CONSIDERANT que le projet de la déclaration susvisée porte sur l'installation de panneaux photovoltaïques, sur un terrain de 1223 m² situé 42 Rue des 3 Cantons à RAVILLE (57530) ;

ARRETE

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable pour le projet susvisé.

RAVILLE, le 3 février 2026.
Le Maire,



URBAN Michel